

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 juin 1999, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Dans le cadre de la liquidation de la ZAC "du Chater" à Francheville, l'OPAC du Rhône, concessionnaire, doit remettre les parcelles de terrain désignées ci-après à la Communauté urbaine pour qu'elle les incorpore dans son domaine public.

Situation	Références cadastrales	Superficie (en mètres carrés)
chemin des s	BN n° 256	142
	BN n° 256	7
Grande Rue	BN n° 220	8
	BN n° 223	58
	BN n° 225	6

Aux termes du projet d'acte de cession que je vous sou mets, cette vente aurait lieu à titre gratuit ;

**B - Propose de délibérer comme suit ;**

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et domaine et administration générale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ce document.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

**3° - Le montant** des frais de notaire, estimés à 3 700 F, sera imputé au budget de la Communauté urbaine - exercice 1999 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0096.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,